

BUREAU: 39, Rue Pauvree, 39 - ROUBAIX

TELEPHONE N° 33 TELEPHONE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Roubaix s'est réuni hier soir à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. L. L. L.

LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

L'ACHEVEMENT DE L'ECOLE PRATIQUE ET MENAGERE. Le projet primitif annule le nouveau projet.

L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. Depuis 1910, la fourniture des collections annuelles des tissus nouveautés, destinées à l'Ecole Nationale des Arts Industriels est confiée alternativement à M. J. Claude et à la Société des Nouveautés Textiles de Paris.

LA CREATION D'UN PARC DES SPORTS. Nous avons jeudi matin exposé ce projet. Un rapport très complet de l'adjoint Watremoz sur cette création indispensable a reçu une approbation unanime.

LE BUREAU DE BIENFAISANCE ET HOSPICES. Les comptes et budgets sont approuvés. Avis favorable est donné à l'acquisition par les Hospices, au prix de 38.000 francs, d'un immeuble situé rue des Fabriciens, 13.

LE PETIT LYCEE. M. Ringot, proviseur du Lycée de Tourcoing, a appelé l'attention de l'Administration municipale sur la nécessité de faire exécuter quelques travaux complémentaires au Petit Lycée de garçons de Roubaix.

L'HOPITAL. M. Poitevin, ingénieur, chargé des installations mécaniques et sanitaires de l'Hôpital de la Fraternité, a adressé à l'Administration municipale le rapport suivant: Lors de l'étude de la construction des nouveaux pavillons de l'Hôpital de la Fraternité, la division en boîtes des salles destinées aux enfants a nécessité l'établissement de conduits de ventilation séparés pour chacun des boîtes, afin d'éviter que des rejets dans l'air ambiant puissent entraîner des poussières d'une cellule dans l'autre.

LA CREATION D'UN PARC DES SPORTS. Nous avons jeudi matin exposé ce projet. Un rapport très complet de l'adjoint Watremoz sur cette création indispensable a reçu une approbation unanime.

LE BUREAU DE BIENFAISANCE ET HOSPICES. Les comptes et budgets sont approuvés. Avis favorable est donné à l'acquisition par les Hospices, au prix de 38.000 francs, d'un immeuble situé rue des Fabriciens, 13.

LE PETIT LYCEE. M. Ringot, proviseur du Lycée de Tourcoing, a appelé l'attention de l'Administration municipale sur la nécessité de faire exécuter quelques travaux complémentaires au Petit Lycée de garçons de Roubaix.

L'HOPITAL. M. Poitevin, ingénieur, chargé des installations mécaniques et sanitaires de l'Hôpital de la Fraternité, a adressé à l'Administration municipale le rapport suivant: Lors de l'étude de la construction des nouveaux pavillons de l'Hôpital de la Fraternité, la division en boîtes des salles destinées aux enfants a nécessité l'établissement de conduits de ventilation séparés pour chacun des boîtes, afin d'éviter que des rejets dans l'air ambiant puissent entraîner des poussières d'une cellule dans l'autre.

LA CREATION D'UN PARC DES SPORTS. Nous avons jeudi matin exposé ce projet. Un rapport très complet de l'adjoint Watremoz sur cette création indispensable a reçu une approbation unanime.

LES PORTES ET LES FENÊTRES, etc. En supposant que les murs aient résisté à cette opération nécessaire, la réfection des différentes parties exigerait des dépenses très lourdes pour n'obtenir qu'un résultat précaire. Mais il y a plus. Les défauts des parties essentielles de l'immeuble ne feront que s'accroître avec le temps. Au bout de peu d'années, des réparations, des réfections nouvelles s'imposeront. Périodiquement, le budget municipal se trouvera grevé par ces travaux. On aurait en définitive, une école toujours vieille, d'aspect peu agréable, mais, et qui coûterait fort cher à la Ville de Roubaix.

DE CET EXAMEN RAPIDE, IL RÉSULTE QUE LE PROJET DE RESTAURATION DE L'IMMEUBLE DE LA RUE DES LIGNES EST INACCEPTABLE, NON SEULEMENT PARCE QU'IL NE RÉPOND EN AUCUNE FAÇON AUX BESOINS DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL FÉMININ, MAIS AUCUNEMENT PARCE QU'IL EST CONTRAIRE AUX PLUS ÉLÉMENTAIRES PRINCIPES DE L'HYGIÈNE DE LA BONNE ADMINISTRATION.

SI L'ON VEUT DÔTER LA LABOUEUSE CITÉ DE ROUBAIX D'UNE ÉCOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES, CAPABLE DE RENDRE DE RÉELS SERVICES, IL IMPORTE AVANT TOUT D'INSTALLER DANS UN IMMEUBLE CONVENABLE ET APPROPRIÉ À SES BESOINS, UNE DÉPENSE DE PREMIER ÉTABLISSEMENT S'IMPOSE, MÊME SI SE TRADUIT PLUS TARD PAR DES ÉCONOMIES. DANS TOUTES LES VILLES OÙ UN EFFORT FINANCIER A ÉTÉ CONSENTI, EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE FÉMININ, ON TROUVE DES ÉCOLES FLOISSANTES, FRÉQUENTÉES PAR UNE POPULATION SCOLAIRE TOUJOURS CROISSANTE. C'EST QU'ELLES RÉPONDENT À DES BESOINS SOCIAUX ET FAMILIAUX LES PLUS ÉSSSENTIELS.

IL EST DONC INDISPENSABLE D'ANNULER LE PROJET PRIMITIF LEQUEL, APRÈS EXAMEN, APPARAÎT COMME INEXÉCUTABLE.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LES PORTES ET LES FENÊTRES, etc. En supposant que les murs aient résisté à cette opération nécessaire, la réfection des différentes parties exigerait des dépenses très lourdes pour n'obtenir qu'un résultat précaire. Mais il y a plus. Les défauts des parties essentielles de l'immeuble ne feront que s'accroître avec le temps. Au bout de peu d'années, des réparations, des réfections nouvelles s'imposeront. Périodiquement, le budget municipal se trouvera grevé par ces travaux. On aurait en définitive, une école toujours vieille, d'aspect peu agréable, mais, et qui coûterait fort cher à la Ville de Roubaix.

DE CET EXAMEN RAPIDE, IL RÉSULTE QUE LE PROJET DE RESTAURATION DE L'IMMEUBLE DE LA RUE DES LIGNES EST INACCEPTABLE, NON SEULEMENT PARCE QU'IL NE RÉPOND EN AUCUNE FAÇON AUX BESOINS DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL FÉMININ, MAIS AUCUNEMENT PARCE QU'IL EST CONTRAIRE AUX PLUS ÉLÉMENTAIRES PRINCIPES DE L'HYGIÈNE DE LA BONNE ADMINISTRATION.

SI L'ON VEUT DÔTER LA LABOUEUSE CITÉ DE ROUBAIX D'UNE ÉCOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES, CAPABLE DE RENDRE DE RÉELS SERVICES, IL IMPORTE AVANT TOUT D'INSTALLER DANS UN IMMEUBLE CONVENABLE ET APPROPRIÉ À SES BESOINS, UNE DÉPENSE DE PREMIER ÉTABLISSEMENT S'IMPOSE, MÊME SI SE TRADUIT PLUS TARD PAR DES ÉCONOMIES. DANS TOUTES LES VILLES OÙ UN EFFORT FINANCIER A ÉTÉ CONSENTI, EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE FÉMININ, ON TROUVE DES ÉCOLES FLOISSANTES, FRÉQUENTÉES PAR UNE POPULATION SCOLAIRE TOUJOURS CROISSANTE. C'EST QU'ELLES RÉPONDENT À DES BESOINS SOCIAUX ET FAMILIAUX LES PLUS ÉSSSENTIELS.

IL EST DONC INDISPENSABLE D'ANNULER LE PROJET PRIMITIF LEQUEL, APRÈS EXAMEN, APPARAÎT COMME INEXÉCUTABLE.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LES PORTES ET LES FENÊTRES, etc. En supposant que les murs aient résisté à cette opération nécessaire, la réfection des différentes parties exigerait des dépenses très lourdes pour n'obtenir qu'un résultat précaire. Mais il y a plus. Les défauts des parties essentielles de l'immeuble ne feront que s'accroître avec le temps. Au bout de peu d'années, des réparations, des réfections nouvelles s'imposeront. Périodiquement, le budget municipal se trouvera grevé par ces travaux. On aurait en définitive, une école toujours vieille, d'aspect peu agréable, mais, et qui coûterait fort cher à la Ville de Roubaix.

DE CET EXAMEN RAPIDE, IL RÉSULTE QUE LE PROJET DE RESTAURATION DE L'IMMEUBLE DE LA RUE DES LIGNES EST INACCEPTABLE, NON SEULEMENT PARCE QU'IL NE RÉPOND EN AUCUNE FAÇON AUX BESOINS DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL FÉMININ, MAIS AUCUNEMENT PARCE QU'IL EST CONTRAIRE AUX PLUS ÉLÉMENTAIRES PRINCIPES DE L'HYGIÈNE DE LA BONNE ADMINISTRATION.

SI L'ON VEUT DÔTER LA LABOUEUSE CITÉ DE ROUBAIX D'UNE ÉCOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES, CAPABLE DE RENDRE DE RÉELS SERVICES, IL IMPORTE AVANT TOUT D'INSTALLER DANS UN IMMEUBLE CONVENABLE ET APPROPRIÉ À SES BESOINS, UNE DÉPENSE DE PREMIER ÉTABLISSEMENT S'IMPOSE, MÊME SI SE TRADUIT PLUS TARD PAR DES ÉCONOMIES. DANS TOUTES LES VILLES OÙ UN EFFORT FINANCIER A ÉTÉ CONSENTI, EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE FÉMININ, ON TROUVE DES ÉCOLES FLOISSANTES, FRÉQUENTÉES PAR UNE POPULATION SCOLAIRE TOUJOURS CROISSANTE. C'EST QU'ELLES RÉPONDENT À DES BESOINS SOCIAUX ET FAMILIAUX LES PLUS ÉSSSENTIELS.

IL EST DONC INDISPENSABLE D'ANNULER LE PROJET PRIMITIF LEQUEL, APRÈS EXAMEN, APPARAÎT COMME INEXÉCUTABLE.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LES PORTES ET LES FENÊTRES, etc. En supposant que les murs aient résisté à cette opération nécessaire, la réfection des différentes parties exigerait des dépenses très lourdes pour n'obtenir qu'un résultat précaire. Mais il y a plus. Les défauts des parties essentielles de l'immeuble ne feront que s'accroître avec le temps. Au bout de peu d'années, des réparations, des réfections nouvelles s'imposeront. Périodiquement, le budget municipal se trouvera grevé par ces travaux. On aurait en définitive, une école toujours vieille, d'aspect peu agréable, mais, et qui coûterait fort cher à la Ville de Roubaix.

DE CET EXAMEN RAPIDE, IL RÉSULTE QUE LE PROJET DE RESTAURATION DE L'IMMEUBLE DE LA RUE DES LIGNES EST INACCEPTABLE, NON SEULEMENT PARCE QU'IL NE RÉPOND EN AUCUNE FAÇON AUX BESOINS DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL FÉMININ, MAIS AUCUNEMENT PARCE QU'IL EST CONTRAIRE AUX PLUS ÉLÉMENTAIRES PRINCIPES DE L'HYGIÈNE DE LA BONNE ADMINISTRATION.

SI L'ON VEUT DÔTER LA LABOUEUSE CITÉ DE ROUBAIX D'UNE ÉCOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES, CAPABLE DE RENDRE DE RÉELS SERVICES, IL IMPORTE AVANT TOUT D'INSTALLER DANS UN IMMEUBLE CONVENABLE ET APPROPRIÉ À SES BESOINS, UNE DÉPENSE DE PREMIER ÉTABLISSEMENT S'IMPOSE, MÊME SI SE TRADUIT PLUS TARD PAR DES ÉCONOMIES. DANS TOUTES LES VILLES OÙ UN EFFORT FINANCIER A ÉTÉ CONSENTI, EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE FÉMININ, ON TROUVE DES ÉCOLES FLOISSANTES, FRÉQUENTÉES PAR UNE POPULATION SCOLAIRE TOUJOURS CROISSANTE. C'EST QU'ELLES RÉPONDENT À DES BESOINS SOCIAUX ET FAMILIAUX LES PLUS ÉSSSENTIELS.

IL EST DONC INDISPENSABLE D'ANNULER LE PROJET PRIMITIF LEQUEL, APRÈS EXAMEN, APPARAÎT COMME INEXÉCUTABLE.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

LE NOUVEAU PROJET. M. Coliez, architecte de la ville, a été chargé d'établir un nouveau projet d'agrandissement de l'école, en prévoyant la démolition de l'ancienne Ecole de Musique de la rue des Lignes.

Chronique Tourquennoise

CE N'EST PAS UN VOL. Dimanche dernier, M. Charles-Louis Dubre, 57 ans, demeurant rue Colbert se trouvait en possession d'une montre.

UN VOL A LA GARE. Plainte contre inconnus a été déposée par la Dlle du Nord, entre les mains de la police pour vol d'un ballot de 66 kilos de laines.

POUR NOS POMPIERS. La maison Desurmont-Joire et fils, qui a vu un incendie s'éteindre le 23 courant, vient d'envoyer une somme de 200 francs pour la caisse de secours du corps des sapeurs-pompiers.

ACCIDENT DE VOITURE. Hier vers 4 heures du soir, en face de l'église Saint-Christophe, un jeune cycliste, Désiré Proust, 12 ans, demeurant rue de la Guerre, 93, couronné à la lainerie de Grand-Place, a été tamponné alors qu'il traversait un tramway à l'arrêt de M. Edmond Dechepper, teinturier à Roubaix, conduit par le cocher Pluquet Adolphe, 35 ans.

MARIAGE. Nous apprenons le prochain mariage de M. Victor Planchaert, négociant à Tourcoing, fils de M. et Mme Madame née Desfontaines avec Mlle Emilienne Vêran, fille de M. Marius Vêran, homme de lettres, veuve-buraliste à Roubaix, rédacteur à « Fraternité » et collaborateur au « Courrier du Nord ».

TIR NATIONAL DE TOURCOING. Le concours national et international dont le cinquantième anniversaire aura lieu demain, obtient un réel succès si l'on en juge par l'affluence des tireurs qui sont venus participer dès les débuts.

COMMUNIQUÉS DIVERS. AMICAL COLBERT. — Demain dimanche 28 juin, séance de tir au Stand du Tir National, rue de Gand, de dix heures à douze heures.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING du 25 Juin 1914. Naissances. — Simone D'Hans, rue de la Fraternité, 11. Raymond Faes, rue de la Fraternité, 11. Philomène Ducoulombier, 7 ans, sans profession, rue de Gand, 92. — Hermance Hanon, 69 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Polidor Waszynski, 24 ans, apprenant, rue de la Fraternité, 11. — Jules Christy, 61 ans, coiffeur, rue de la Fraternité, 11.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX du 26 Juin 1914. Naissances. — Paul Dujaudin, rue du Collège, 10. — Marie Chenois, rue de l'Épave, 10. — Jean Gury, rue de la Fraternité, 11. — Michel Gaudin, 5 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Suzanne Hue, 18 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Maurice Suant, rue de la Fraternité, 11. — Flore Parmentier, 17 ans, bobineuse, rue de la Fraternité, 11. — Marie Messiaen, 7 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Aurélie Parmentier, 63 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX du 26 Juin 1914. Naissances. — Emilienne Verhelst, rue de la Paix, 76. — Roger Longuepue, rue de la Paix, 76. — Jean Degraeve, avenue Jules-Léopold, 12. — Yvonne Bruceman, 10 ans, rue de la Fraternité, 11. — Jules Marissal, 48 ans, camionneur, rue de Luxembourg, 11. — Edouard Baillieux, 30 ans, finisseur, place Chaplat, 2. — Nathalie Depaese, 88 ans, sans profession, rue Blanchemaison, 37. — Léon Sellier, 77 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Edouard Baillieux, 30 ans, finisseur, place Chaplat, 2. — Ernest Vanbellingham, 35 ans, homme de peine, avenue Jules-Léopold, 12. — Virginie Depaese, 32 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Marie Roussel, 64 ans, rue de l'Épave, 107, cour Lépère, 2.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX du 26 Juin 1914. Naissances. — Emilienne Verhelst, rue de la Paix, 76. — Roger Longuepue, rue de la Paix, 76. — Jean Degraeve, avenue Jules-Léopold, 12. — Yvonne Bruceman, 10 ans, rue de la Fraternité, 11. — Jules Marissal, 48 ans, camionneur, rue de Luxembourg, 11. — Edouard Baillieux, 30 ans, finisseur, place Chaplat, 2. — Nathalie Depaese, 88 ans, sans profession, rue Blanchemaison, 37. — Léon Sellier, 77 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Edouard Baillieux, 30 ans, finisseur, place Chaplat, 2. — Ernest Vanbellingham, 35 ans, homme de peine, avenue Jules-Léopold, 12. — Virginie Depaese, 32 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Marie Roussel, 64 ans, rue de l'Épave, 107, cour Lépère, 2.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX du 26 Juin 1914. Naissances. — Emilienne Verhelst, rue de la Paix, 76. — Roger Longuepue, rue de la Paix, 76. — Jean Degraeve, avenue Jules-Léopold, 12. — Yvonne Bruceman, 10 ans, rue de la Fraternité, 11. — Jules Marissal, 48 ans, camionneur, rue de Luxembourg, 11. — Edouard Baillieux, 30 ans, finisseur, place Chaplat, 2. — Nathalie Depaese, 88 ans, sans profession, rue Blanchemaison, 37. — Léon Sellier, 77 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Edouard Baillieux, 30 ans, finisseur, place Chaplat, 2. — Ernest Vanbellingham, 35 ans, homme de peine, avenue Jules-Léopold, 12. — Virginie Depaese, 32 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Marie Roussel, 64 ans, rue de l'Épave, 107, cour Lépère, 2.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX du 26 Juin 1914. Naissances. — Emilienne Verhelst, rue de la Paix, 76. — Roger Longuepue, rue de la Paix, 76. — Jean Degraeve, avenue Jules-Léopold, 12. — Yvonne Bruceman, 10 ans, rue de la Fraternité, 11. — Jules Marissal, 48 ans, camionneur, rue de Luxembourg, 11. — Edouard Baillieux, 30 ans, finisseur, place Chaplat, 2. — Nathalie Depaese, 88 ans, sans profession, rue Blanchemaison, 37. — Léon Sellier, 77 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Edouard Baillieux, 30 ans, finisseur, place Chaplat, 2. — Ernest Vanbellingham, 35 ans, homme de peine, avenue Jules-Léopold, 12. — Virginie Depaese, 32 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Marie Roussel, 64 ans, rue de l'Épave, 107, cour Lépère, 2.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX du 26 Juin 1914. Naissances. — Emilienne Verhelst, rue de la Paix, 76. — Roger Longuepue, rue de la Paix, 76. — Jean Degraeve, avenue Jules-Léopold, 12. — Yvonne Bruceman, 10 ans, rue de la Fraternité, 11. — Jules Marissal, 48 ans, camionneur, rue de Luxembourg, 11. — Edouard Baillieux, 30 ans, finisseur, place Chaplat, 2. — Nathalie Depaese, 88 ans, sans profession, rue Blanchemaison, 37. — Léon Sellier, 77 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Edouard Baillieux, 30 ans, finisseur, place Chaplat, 2. — Ernest Vanbellingham, 35 ans, homme de peine, avenue Jules-Léopold, 12. — Virginie Depaese, 32 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Marie Roussel, 64 ans, rue de l'Épave, 107, cour Lépère, 2.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX du 26 Juin 1914. Naissances. — Emilienne Verhelst, rue de la Paix, 76. — Roger Longuepue, rue de la Paix, 76. — Jean Degraeve, avenue Jules-Léopold, 12. — Yvonne Bruceman, 10 ans, rue de la Fraternité, 11. — Jules Marissal, 48 ans, camionneur, rue de Luxembourg, 11. — Edouard Baillieux, 30 ans, finisseur, place Chaplat, 2. — Nathalie Depaese, 88 ans, sans profession, rue Blanchemaison, 37. — Léon Sellier, 77 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Edouard Baillieux, 30 ans, finisseur, place Chaplat, 2. — Ernest Vanbellingham, 35 ans, homme de peine, avenue Jules-Léopold, 12. — Virginie Depaese, 32 ans, sans profession, rue de la Fraternité, 11. — Marie Roussel, 64 ans, rue de l'Épave, 107, cour Lépère, 2.